

# Le Témoin gaulois

[Au Fil des jours](#)

René Collinot  
2022

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

## AVERTISSEMENT

Les textes recueillis dans le volume I provenaient des *Fragments* écrits à l'intention de ma famille, jusqu'à la création de mon site (décembre 2009), puis de la rubrique *Au Fil des jours* de celui-ci jusqu'au 26 décembre 2011.

Le volume II regroupe les textes de la rubrique *Au Fil des jours* publiés en 2012. Un nouveau volume est consacré à chaque année suivante : III pour 2013, IV pour 2014, V pour 2015, etc.

Ce livre correspond à l'année 2022. Comme précédemment, les textes sont présentés dans l'ordre chronologique, avec cinq instruments pour permettre au lecteur d'organiser son parcours :

- un [index des noms cités](#)
- un [index thématique](#)
- un [index des œuvres et publications citées](#)
- la [table des matières](#)
- le [renvoi aux derniers articles](#)



*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

## Pirates

« *M. le marquis de Ferrolle, qui y est gouverneur, nous écrit qu'il y avait dans son gouvernement [la Guyane] toute sûreté pour nous, et que nous n'y serions inquiétés en quoi que ce soit.* »

(*Le Journal du pilote Charles*)

Hardis internautes, ce n'est pas des pirates modernes dont vous redoutez les incursions que le Témoin gaulois souhaite vous entretenir. Il n'a rien à dire à ce sujet, sinon de vous garder comme de la peste des logiciels qui prétendent vous protéger et ne font que fouiner dans votre disque dur et utiliser votre machine à des fins rentables pour eux seuls. Il voudrait, *hic et nunc*, en vous rendant compte de la lecture de *L'Enfer de la Flibuste*<sup>1</sup>, vous dire ce qu'il a appris de ces personnages très hauts en couleur que la littérature, le cinéma, la B.D. et une certaine historiographie ont auréolés de romantisme et qui ont fait rêver tant de bambins.



L'ouvrage en question résulte d'une histoire assez curieuse. En 2016, Frantz Olivié, directeur des éditions *Anacharsis*, publiait sous ce titre un dossier trouvé à la Bibliothèque nationale et constitué par le « contremaître » (troisième officier) Étienne Massertie, pour appuyer son admission dans la marine royale, en vue d'une expédition visant les colonies espagnoles d'Amérique. Pour faire valoir son expérience et celle de ses compagnons, il

---

1 *L'Enfer de la flibuste. Pirates français dans la mer du Sud*, édité par Frantz Olivié et Raynald Laprise, collection Famagouste, Anacharsis, 478 p., 2021

présentait deux journaux de bord et son propre récit d'une expédition de quatre-vingts aventuriers partis en 1686 de La Rochelle pour Saint-Domingue d'où ils entreprirent d'écumer à leur compte les Caraïbes et, passant les uns par le détroit de Magellan et les autres, à pied, par l'isthme de Panama, pour se rejoindre ensuite, les côtes de la Nouvelle Espagne<sup>2</sup> – « Chily », Amérique centrale, Mexique et « île » de Californie – se réfugiant quand ils sont pris en chasse dans l'archipel des Galápagos, à 1100 kilomètres des côtes de l'Équateur ; une dizaine d'hommes, ayant fait sécession, gagnèrent même les Philippines et le Siam sur une grande barque à la recherche du « galion de Manille »<sup>3</sup>. Étienne Massertie et ses compagnons du moment ne retourneront à La Rochelle, d'où il expédiera<sup>4</sup> son dossier de candidature, qu'en 1694. L'intérêt historique de cette publication, qui donnait à lire directement le témoignage de pirates, était évident. Toutefois il ne s'agissait que de documents administratifs qui ne révélaient, pour reprendre la métaphore choisie par l'éditeur, que le squelette. Pour des raisons évidentes, Massertie passait sous silence ou édulcorait certains épisodes, et il manquait à son récit « *les sons, les odeurs, les goûts, les couleurs* ». Or, le livre à peine publié, l'archiviste Raynald Laprise retrouvait, en 2017, un autre témoignage sur cette équipée : il s'agit de celui du

---

2 La Nouvelle Espagne englobait aussi l'Arizona, le Nouveau-Mexique et le Texas actuels, la Louisiane, la Floride, les Caraïbes (Cuba, Saint-Domingue, Puerto-Rico, etc.) et les Philippines.

3 Voir l'article que [Wikipédia](#) lui consacre.

4 Avec succès. Massertie devait commander l'une des trois frégates. Las, l'expédition fut pitoyable, mais elle se fit sans lui : comme « *l'un des trois jouvenceaux* » de la fable, il « *Se noya dès le port allant à l'Amérique* », ou plutôt à la veille d'y retourner, entre Blaye et Bordeaux, en 1695. Voir [R. Laprise](#).

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

pilote (c'était le second officier dans la hiérarchie instable des flibustiers) Charles, recueilli dans des circonstances mal connues dans une longue lettre du père de la Mousse, jésuite qui se consacrait sans grand succès à la conversion des Indiens, et qui mêle ses propres observations aux souvenirs (écrits ou oraux ?) du pirate, ce qui entraîna l'actuelle édition « augmentée » de 2021, qui confronte ces deux témoignages aux archives espagnoles et à de nombreuses autres sources dans un montage savant qui représente, avec l'appareil critique, un travail considérable, dont on peut retirer une image assez précise du monde de la flibuste.

Comme on pouvait s'y attendre, on découvre des équipages composites et souvent renouvelés : le gouverneur de Plaisance à Terre-Neuve note que celui qui nous intéresse était composé de « *gens de toutes nations* ». En fait, le capitaine était Hollandais, la majeure partie des matelots, Français, et s'y ajoutèrent des Noirs et Indiens esclaves ou libres. Leur principale motivation était évidemment de faire rapidement fortune. Des obstacles nombreux se dressaient sur leur chemin : le péril de la mer, les hasards des rencontres et des combats, bien sûr, mais aussi le scorbut qui décimait périodiquement leurs rangs : dans les périodes difficiles, qui sont fréquentes, ils n'ont pour toute nourriture que de la viande « sans pain » et ils se passent ordinairement de fruits et de légumes frais, en un temps où les vertus de la choucroute n'ont pas encore été reconnues, ni d'ailleurs la nature du scorbut, qui passe alors pour une maladie contagieuse. Aussi voit-on parfois l'équipage abandonner quelques-uns des siens sur la côte avec quelques provisions : la plupart sont morts quand on repasse les chercher. Le jeu est un autre fléau, qui ruine la plupart mais peut enrichir quelques-uns.



## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

Aussi, parmi les rescapés qui trouvent refuge à Cayenne à la fin de cette équipée, figurent quelques hommes riches qui finiront leurs jours en bons bourgeois de Guyane, où ils se marieront et feront souche, mais la plupart repartiront et poursuivront leur carrière criminelle. Toutefois, les auteurs notent qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, pirate et corsaire sont à peu près synonymes : le roi, en temps de guerre, n'hésite pas à prendre les premiers à son service et, quand ils travaillent à leur compte, à percevoir le dixième de leurs gains, pourvu qu'ils aient été volés à une autre nation, quand ils décident de revenir au bercail.

L'activité des pirates est plus diversifiée qu'on l'imagine d'ordinaire. L'attaque des navires de commerce, qu'ils prennent en chasse en haute mer quand ils ne sont pas escortés, et qui n'ont guère de moyens de défense, le roi d'Espagne interdisant aux marchands de les armer de canons, figure au premier rang : on transborde leurs marchandises ou on les rançonne ou, si le navire intercepté est de meilleure qualité que celui des assaillants, on procède à un échange. On les enlève aussi dans les ports rudimentaires des colonies, et on exige une rançon ; quelquefois, après l'avoir reçue, on garde la prise... Mais les forbans s'en prennent aussi volontiers aux « villes » côtières de ce gigantesque empire où les colons sont peu nombreux et dont les mailles sont fort lâches. La navigation est incertaine sur ces côtes mal connues et, bien qu'ils disposent de cartes rudimentaires, nos héros se trompent souvent sur leur position, ou ignorent où ils se trouvent, se croyant par exemple « à trois ou quatre lieues » d'une ville distante de 300 kilomètres ! Mais quand ils repèrent des ports qui servent de débouchés aux produits des mines, ils n'hésitent pas à tenter des coups de mains contre des bourgades de

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

l'intérieur pourvu qu'ils les sachent mal défendues. Ainsi fêteront-ils la Noël 1786 en occupant Acapunto (qu'ils nomment « Caponet »), à 30 kilomètre de la côte, le temps de piller les plus riches maisons, le couvent et l'église et de repartir avec des otages, dont ils mettront des mois à négocier la rançon avec des Espagnols qui méprisent ces voleurs et ont pour consigne de ne rien payer. Affamés sur l'île où ils se sont retirés, ils repartiront en se contentant du peu qu'on voudra bien leur accorder, non sans avoir coupé le nez et les oreilles du père Enriquez, qui les a longtemps bernés. Bien entendu, ils sont coutumiers du viol des captives. Pourtant, ce sont de bons chrétiens, qui demandent au curé de vider les vases sacrés avant de s'en emparer, et font dire des messes pour l'âme de leurs camarades ou pour eux-mêmes. Mais ils sont à l'occasion d'une extrême cruauté. Qu'on en juge par la manière dont ils s'approvisionnent en viande : à cheval et armés d'un croissant (faucille munie d'un long manche) ils « arrêtent » un bœuf en lui coupant le jarret, prélèvent sur la bête un quartier de viande qu'ils percent pour se le passer autour du cou, et s'enfuient.

Que reste-t-il de leur légende après cette lecture ? Le trésor des pirates qui, afin de ne pas les livrer aux hasards de la navigation, cachent souvent dans des îles le produit de leurs prises, de préférence dans des grottes qui ne sont accessibles que du haut des falaises, pour des hommes encordés. Et la poésie d'une époque où un naufrage sur la Terre de Feu n'est pas irréparable : il suffit à de bons bricoleurs de fabriquer les outils nécessaires et les clous et de récupérer les débris de leur bateau pour en construire un autre plus petit : « *E va la nave !* »

Mardi 18 janvier 2022

### Chansonnette larmoyante

« *J'aimais les [...] opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs.* »

Arthur Rimbaud (*Une Saison en Enfer, Alchimie du verbe*)

Mon enfance a été bercée par d'innombrables chansons dont j'aimais les airs et les images gracieuses suggérées par les paroles, bien que je fusse loin d'en percevoir toutes les implications. C'est sans doute pourquoi j'ai naguère retenu l'air de *L'Enfant au tambour*, entendu d'abord dans sa version anglaise puis dans l'interprétation de Nana Mouskouri, sans prêter attention aux paroles. Une rapide recherche m'a confirmé l'intérêt de cette chanson, et conduit à en proposer une nouvelle version.

Pour moi, il allait de soi que ses paroles sont liées à la guerre, et la dénoncent. Né dans le deuxième quart du siècle dernier, j'ai reçu, parmi d'autres modèles de conduite, ceux de Bara et de Viala, enfants soldats morts pour la République dont les images se sont confondues dans ma tête avec celles des jeunes tambours. En effet l'Europe, de l'époque médiévale jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, a considéré qu'à treize ans, un garçon pouvait goûter aux joies du champ de bataille : ce fut encore le cas du Grand Dauphin, en 1674. C'était d'ailleurs l'âge de la majorité du roi, et l'âge comptait moins que l'aptitude physique à porter les armes. À la veille de la Révolution, on engageait comme tambours, par contrat verbal puis écrit, des enfants dont le rôle était de transmettre les ordres par des roulements codifiés, de se placer en tête des colonnes pour les conduire au combat et de se replier à l'arrière au moment de l'assaut. La Révolution, loin de mettre fin à ces pratiques, encouragea et célébra le sacrifice des enfants, « martyrs » de la nouvelle religion civique. Plus tard, on fit coïncider l'âge de la

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

conscription avec celui de la majorité légale (en France, 21 ans de 1792 à 1974). Mais la première guerre mondiale a vu se multiplier les engagements volontaires d'adolescents qui trichaient sur leur âge et dont on tolérait la présence sur le front, et on sait l'usage que Hitler fit avec succès de gamins de douze ans pour ralentir la progression des alliés en 1945. On sait aussi quelle place les enfants-soldats occupent dans les conflits en cours en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, et avec quelles conséquences sur leur développement psychique et affectif, quand ils en réchappent.

La même enquête m'a appris que la chanson de *L'enfant au tambour* avait ses lettres de noblesse. Il s'agit d'une adaptation, réalisée en 1941 par une Américaine, enseignante et compositrice, Katherine Kennicott Davis (25 juin 1892 - 20 avril 1980) d'un ancien et fort beau Noël tchèque dont les paroles développent un thème proche de celui de l'un de nos mystères médiévaux plusieurs fois repris depuis Massenet, *Le Jongleur de Notre-Dame* : un jeune enfant (*Little Drummer Boy*), qui est venu voir la crèche et n'a rien d'autre à offrir à l'enfant Jésus, lui joue de son tambour, avec l'approbation de la Vierge,

« *Then He smiled at me, pa rum pum pum pum*  
*Me and my drum* »

La version française de Nana Mouskouri met en scène un enfant dont le père « *A suivi le tambour [...] Le tambour des soldats* » et qui se rend au ciel en jouant de son petit tambour pour

« *donner pour son retour*  
[S]on tambour »

Mais « *Tous les anges* » lui annoncent :

« *Ton père est de retour* »  
*Pa-ram-pam-pam-pam-ram-pam-pam-pam ram-pam-pam-pam*

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

« *Et l'enfant s'éveille parapapampam*  
*Sur son tambour* »

Comme on voit, ce n'est pas à proprement parler la chanson anti-militariste que je croyais entendre, mais enfin elle désapprouve ceux qui s'engagent pour la guerre. Deux autres versions françaises, celles de Sacha Distel et de *Glorious* ont été écrites, alors pourquoi ne pas vous en proposer une quatrième ?

L'enfant au tambour

Joli tambour, parapapampam  
Tu n'auras pas la fille du roi, parapapampam  
Tu ne sauras rien de l'amour, parapapampam  
Où vas-tu pauvre enfant, parapapampam  
tarampapampam, rapapampam

Tu t'es engagé parapapampam  
Pour battre le tambour, parapapampam  
Le tambour des soldats, parapapampam  
tarampapampam, rapapampam

Tu crèveras tambour battant, parapapampam  
Pour le roi ou pour la nation

Tu feras un joli martyr, parapapampam  
Et d'autres voudront t'imiter, parapapampam  
Ou y seront forcés, parapapampam  
Avec tambour ou sans, parapapampam  
Rapapampam rapapampam

Par des tyrans.

Qu'on me pardonne cet instant de sensiblerie et cette guimauve,  
et qu'on veuille bien les mettre sur le compte de l'âge.

Mardi 25 janvier 2022

### Notes de lecture

« *La lecture est un stratagème qui dispense de réfléchir.* »

(attribué à George Bernard Shaw)

La pandémie, dit-on, touche à sa fin et laissera bientôt place à une endémie plus supportable qui fera tomber les masques et permettra le retour à une vie moins contrainte. Il serait temps, le mélange des frustrations sociales, des vieilles rancœurs politiques, des craintes qu'inspire toute période de grand bouleversement et du mal de vivre qu'engendrent les contraintes de la lutte contre une grande épidémie (on a oublié les grandes pestes et les ravages de la grippe espagnole) faisant un cocktail explosif. L'activité culturelle en sommeil et le spectacle lamentable de la vie politique centrée sur la compétition de candidats rivalisant de médiocrité quand ils ne se vautrent pas dans l'abjection n'ont vraiment pas de quoi inspirer le Témoin gaulois, peu désireux de se répéter. Il s'est donc réfugié dans la lecture, ce qui vous vaudra ces trois notes qui montrent qu'en littérature, au moins, la diversité n'est pas menacée.

1. *Enfant de salaud*<sup>1</sup>, ou l'art d'accommoder les restes.

Sorj Chalandon, journaliste de son état, est un auteur prolifique : il a publié chez le même éditeur dix romans depuis 2015, glanant en cours de route une quinzaine de récompenses, dont le prix Médicis pour *Une Promesse* (2006), le grand prix du roman de l'Académie française (ce n'est pas une référence, mais la garantie d'un style correct) pour *Retour à Killysberg* (2011), le prix

---

1 *Enfant de salaud*, de Sorj Chalandon, Éditions Grasset, 2021, 330 pages

Goncourt des Lycéens pour *Le Quatrième Mur* (2013), sans oublier en 1988 le prix Albert-Londres, la plus haute distinction française pour un reporter, pour son compte-rendu du procès de Klaus Barbie.

Cet auteur a eu l'espèce de chance de naître d'un père violent et mythomane qui avait fait de sa famille une secte dont il était le gourou, qui s'inventait sans cesse des passés différents, et que pourtant il admirait et adorait. On sait que les blessures de l'enfance ne cicatrisent jamais complètement, mais qu'elles sont en revanche une source d'inspiration merveilleuse pour qui veut écrire. Comme Hervé Bazin avait réglé ses comptes avec sa mère en deux romans, sa propre histoire lui a inspiré *Profession du père* (2013) avant qu'il ne réunisse les mêmes éléments autobiographiques et d'autres puisés dans ses souvenirs du procès de Klaus Barbie : traité d'« enfant de salaud » par son grand-père, le narrateur entreprend une enquête qui lui révélera que son père a porté pendant la guerre le costume SS comme il a participé à la Résistance, c'est-à-dire que dans les deux cas, et dans toute sa vie, il n'a fait que rêver d'aventures extraordinaires. Le récit est attachant, le style journalistique efficace. Voilà un excellent livre à emporter en voyage, ou pour occuper agréablement et sans fatigue quelques soirées de semi-confinement volontaire.

## 2. *Mamma Roma*<sup>2</sup>, bonne cuisine dans de vieux pots.

L'auteur, Luca di Fulvio, homme de théâtre et romancier né en 1957 a abordé les genres fantastique, policier, le roman pour la jeunesse et excelle dans le roman d'aventures qui lui a valu quelques best-sellers dans son pays, l'Italie, dont celui-ci. S'il

---

2 *Mamma Roma (La ballata della città eterna)*, de Luca Di Fulvio, traduit de l'italien par Elsa Damien, Slatkine & Cie, 1921, 680 p.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

montre beaucoup d'humour dans ses interviews, on en chercherait en vain dans ce livre qui tient du roman historique (il s'est nourri d'Alexandre Dumas et de Victor Hugo) et du roman populaire façon Eugène Sue.

Le récit s'ouvre sur une scène inoubliable : nous sommes le 5 mars 1870, à Olengo, commune de Novare, Piémont, dans le jeune royaume d'Italie ; une centaine de garçons, « *une troupe misérable et crasseuse* », attendent anxieusement dans la cour d'un orphelinat, sous la garde des maîtres, la visite d'un comte et de sa femme qui viendront choisir sur place l'adolescent qu'ils adopteront. Il se termine comme il se doit par une *happy end*, le 29 septembre de la même année, à Rome, neuf jours après que Victor-Emmanuel II ait rattaché au royaume d'Italie ce qui restait des États pontificaux. Entre les deux, que d'événements ! On assiste d'abord à la difficile éducation du jeune Pietro, l'orphelin passé, comme dans les contes de fées, de l'extrême misère à l'opulence. Mais une première péripétie vient opportunément relancer l'action : le comte, ruiné, se pend, et tous ses biens sont saisis par le gouvernement auquel, par patriotisme, il avait fait des promesses imprudentes. La belle comtesse Nella aux yeux violets, dont on saura bientôt qu'elle a été élevée dans un établissement religieux de Rome réunissant un orphelinat et une maison de retraite pour prostituées sauve, à défaut de ses meubles, quelques bijoux de grande valeur qui ne lui appartiennent plus en s'enfuyant en carrosse avec son fils adoptif vers les États pontificaux, poursuivie par un sbire psychopathe dont elle a repoussé les avances, etc... À Rome, elle aura maille à partir avec un redoutable bandit, et son fils rencontrera Marta, autre orpheline élevée dans un cirque, et se découvrira une ardente vocation de photographe « engagé », comme on disait au milieu



## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

du XX<sup>e</sup> siècle... Les rebondissements, prévisibles ou inattendus se succèdent, comme les décors où surgissent des personnages de toutes conditions, hauts en couleur, foncièrement bons ou méchants, ces derniers gardant une chance de se racheter...

Le style est inégal, marqué par l'emphase, une tendance à se répéter qui font penser inévitablement à Eugène Sue, comme les coups de théâtre qui font rebondir l'action et la naïveté des sentiments, l'invraisemblance des situations, mêlée à la rouerie un peu désuètes du narrateur. À moins d'avoir gardé quelque chose de l'innocence et de la pureté d'âme qu'on prêtait à l'enfance avant la déconstruction opérée par un certain Dr Sigmund Freud, le lecteur sourira souvent en des endroits écrits pour faire frémir les âmes sensibles. Mais le récit emporte tout, et l'image d'une Rome en retard d'un siècle sur les capitales européennes, plus somptueuse qu'elles toutes et plus sale que de nos jours, à leurs mauvaises heures, Naples, Marseille et Paris réunies, vraie ou fausse, s'impose à notre mémoire. Bien que les détails historiques fourmillent, leur véracité est d'ailleurs le cadet des soucis de l'auteur, qui signale lui-même une « *inexactitude* » de taille : Pietro photographie le mouvement bien avant l'heure. « *Mais [dit-il], pour être sincère, je n'avais pas le cœur à couper les ailes de sa créativité (ni de la mienne)* ». En conclusion, c'est un excellent livre de plage, pour oublier un moment les malheurs de notre temps.

### 3. *Hôtel du Cygne*<sup>3</sup>, un bijou.

L'auteure, Zhang Yueran, fille d'un professeur chinois de littérature à l'université du Shandong, est née en 1981. Après des

---

3 *L'Hôtel du cygne (A Room of Day and Night)*, de Zhang Yueran, traduit du chinois par Lucie Modde, Zulma, 160 p.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

études d'informatique à l'Université nationale de Singapour, elle a complété en Chine sa formation qui l'a conduite à une carrière de professeure d'**études littéraires** à l'université chinoise de Renmin. Bien qu'elle dirige depuis 2008 la principale revue littéraire de Chine et ait beaucoup publié, ce n'est qu'en 2019 qu'une de ses œuvres, le roman *Le Clou*, a été traduite en français, suivie en 2021 par *L'Hôtel du Cygne*. La trame de ce roman est originale. Nourrice de Dada, un petit garçon gâté issu d'un milieu très privilégié de Pékin, Yu-Ling se laisse entraîner par son amant, M. Courge, à enlever l'enfant au cours d'un pique-nique organisé à cette fin pour obtenir une forte rançon. La partie de campagne autorisée par le père en l'absence de sa femme se déroule sans encombre, quand la radio annonce l'arrestation pour corruption du grand-père de Dada. Puis c'est le tour de son père, tandis que sa mère disparaît. Yu-Ling, abandonnée et dépouillée de ses économies par son complice, retourne avec Dada à la villa. Dada, qui a adopté une oie qu'il prend pour un cygne, l'installe sous la tente qu'il a plantée au milieu du salon : ce sera « L'Hôtel du Cygne » où il recevra ceux qui, comme lui, n'ont pas d'amis. Finalement, Yu-Ling reprendra son métier de couturière pour élever le petit garçon.

Enfin, de la vraie littérature ! D'abord par ce que la très belle traduction de Lucie Modde laisse entrevoir d'une écriture alerte, toute en discrétion et en sobriété, ensuite par la création de personnages attachants comme celui de la nounou, petite provinciale esseulée dans l'immense capitale, méprisée par ses riches employeurs souvent absents et qui se voit refuser par son compagnon l'enfant qu'elle désire ; comme le gosse de riches dont elle a la charge, à la fois choyé et négligé par ses parents : Dada, qui n'a pas le droit d'avoir des amis, souffre comme elle de

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

la solitude et de l'enfermement dans sa vaste et luxueuse villa ; il s'en défend bravement avec les armes de l'enfance, en tirant la langue et en se réfugiant dans le rêve ; comme enfin la jeune athlète excentrique, qui fait irruption dans leur vie, abîmée par les hormones qu'on lui a administrées pour la plus grande gloire de la Chine. Les autres personnages, à l'exception du père trop faible, sont entièrement négatifs et esquissent l'image d'une société où règne un capitalisme sauvage qui les rend fous.

Car la critique sociale est bien présente, qui sous-tend le récit, preuve qu'il subsiste même dans ce système monstrueux des espaces – restreints et sans doute fragiles – de liberté d'expression. Les riches sont voraces, corrompus et sans pitié. Les exploités, toujours plus pauvres, parce qu'ils haïssent leurs maîtres et n'ont aucun moyen légal de se défendre, sont sournois et voleurs. L'arrestation est pour les policiers l'occasion d'un pillage en règle de la villa. Il est vrai que l'autorité politique sanctionne ici très durement des privilégiés qui abusent de leur pouvoir, mais on ne sait trop s'il s'agit de punir leur corruption ou de règlements de comptes entre clans rivaux.

Est-ce un hasard s'il faut aujourd'hui chercher si loin une pratique authentique de l'écriture, et si la production foisonnante de l'édition, en France, révèle si peu de vrais talents dans le domaine de la fiction ? Une société qui place le bonheur dans la jeunesse, la richesse et la vie en couple sans enfant (si l'on en croit une étude parue la semaine dernière, qui n'est peut-être qu'une manipulation médiatique de plus) offre évidemment un terreau bien pauvre à l'inspiration !

Mardi 22 février 2022

**Sur deux notes**

« *Je ne dessin'rai pas l'homme et son agonie  
L'enfant des premiers pas qui gèle dans son nid  
Je ne parlerai pas du soldat qui a peur  
D'échanger une jambe contre une croix d'honneur* »  
(Yves Montand)

N'ayant rien à ajouter au flot des discours sur la guerre qui nous submerge à juste titre, je ne parlerai pas non plus du chat de la voisine, et préfère fouetter deux de mes chats favoris qui m'ont occupé ces derniers jours : la musique, l'espace d'une soirée, et la lecture à laquelle je consacre chaque jour un peu moins de temps, à mon corps défendant ; non que j'en aie perdu le goût, mais toute activité me prend plus de temps que naguère, et le sommeil prend de plus en plus de place dans mon existence, en attendant de s'y substituer complètement et pour toujours.

1. *Béatrice Thiriet, l'Odyssée musicale* (Jérôme Diamant-Berger). Nous avons commencé le mois de mars en répondant à une de ces invitations dont on ne connaît ni les auteurs, ni leurs motifs, et qu'on ne peut expliquer que par la présence de son nom sur l'une de ces listes qui circulent dans le cyberspace. Ma vigilance déclinante m'avait en effet laissé ignorer la création de la Scam (Société civile des auteurs multimédia)... en 1981 (!) et son installation en 1998 dans un bel hôtel particulier contigu à celui du musée Cernuschi, que nous fréquentons assidûment. Beaucoup plus grave, j'ignorais l'œuvre de Béatrice Thiriet qui avait signé l'invitation, au point que je crus d'abord qu'elle était quelque parente de Michel Thiriet, grand cadreur et directeur de

la photographie que j'eus l'honneur de compter parmi nos étudiants les plus brillants de l'École de Vaugirard. En fait, me dit-elle, on lui en a souvent parlé, mais elle n'a jamais eu l'occasion de le rencontrer. Ce n'est pas ici le lieu d'écrire des biographies et je vous renvoie, si vous n'avez pas la chance de les connaître, à *Wikipédia*<sup>1</sup>. Il suffit de savoir qu'elle est compositrice et consacre une grande part de son activité à la musique de film et de théâtre, domaines où elle a acquis une solide réputation, et que le réalisateur a une longue expérience et est aussi producteur.

Je dois à la musique, ainsi qu'au cinéma, à la littérature, et à la peinture, bon nombre des belles heures de ma vie. Mais tandis que j'ai pu, du fait de mon métier, entrevoir les arcanes de ces trois arts, mon inculture en la matière laisse tout son mystère à la composition musicale. Aussi ai-je cru naïvement, en recevant cette invitation, que le film allait lever un peu le voile qui m'en sépare. Ce n'était pas le sujet, le titre – *Béatrice Thiriet, l'Odysée musicale* – annonçait fort clairement qu'il s'agissait de retracer le parcours d'une musicienne, et comment elle a trouvé sa vocation de compositrice à partir d'un don qui lui a été révélé de bonne heure, après s'être d'abord préparée à une carrière de pianiste. Mais quel parcours ! Et quelles images pour le retracer ! Tantôt elles épousent, sans chercher platement à l'imiter, le rythme et la modulation de la musique, le montage les superposant, tantôt la caméra s'immobilise en de longs plans pour observer respectueusement ses interprètes à l'œuvre ou écouter la compositrice, ses témoins et ses interlocuteurs, tantôt elle la suit dans les beaux décors naturels (en particulier la Corse natale) et architecturaux (École de musique de Versailles, École normale de musique de Paris, le beau moulin d'Andé en Normandie, le vieil

---

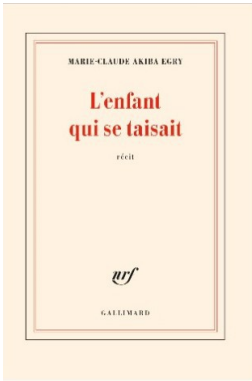
1 Voir les pages [Béatrice Thiriet](#) et [Jérôme Diamant-Berger](#)

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

appartement de famille d'Ajaccio, dans un vieil immeuble typique) où semble se dérouler sa vie. On quitte le film avec le sentiment d'avoir non seulement rencontré une grande créatrice, qui est aussi une femme simple, spontanée et épanouie.

Nous espérons bien retrouver ce beau film en salle et à la télévision, puis un jour peut-être sur Internet, pour approfondir notre première impression, goûter encore cette musique si lumineuse et personnelle et la recommander à nos proches. Merci à Béatrice Thiriet, à Jérôme Diamant-Berger, aux interprètes et à l'équipe de tournage, en particulier au cadreur et à l'ingénieur du son, qui ont fait un vrai travail de grands professionnels.

### 2. *L'Enfant qui se taisait*,<sup>2</sup> de Marie-Claude Akiba Egry.



C'est à notre grande amie Esther Kawibor, qui a eu l'occasion d'assister en Israël à une présentation du livre par son auteure<sup>3</sup> et nous a vivement recommandé de le lire, que nous devons la découverte de ce « récit », qui est un témoignage éblouissant et poignant à la fois sur une époque et des événements longtemps occultés. En effet, si le sort épouvantable des harkis que de Gaulle a décidé d'abandonner au moment du retrait de l'armée française est désormais bien connu, on sait moins que le FLN a procédé à des assassinats d'Algériens qui l'avaient combattu, mais aussi de pieds noirs à la veille de l'indépendance, pour les obliger à fuir le pays. La trame du récit est constituée par la disparition du père de la narratrice,

---

2 *L'Enfant qui se taisait* (Marie-Claude Akiba Egry, Gallimard, NRF, 2021)

3 [RCJ](#) publie également une interview de Marie-Claude Akiba Egry.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

enlevé le 2 juillet 1962 dans son village où il avait tenu à retourner d'Alger, une dernière fois, pour régler quelques affaires et participer au scrutin qui eut lieu le 1er juillet et qui allait consacrer l'indépendance (proclamée le 3), et l'interminable enquête de son épouse, reprise par leur fille qui reviendra vingt ans plus tard interroger des témoins toujours terrifiés, et n'aboutira qu'en 2002 à la certitude de son « exécution » sommaire et à retrouver sa dépouille dans le puits où son corps avait été jeté.

L'intérêt documentaire de ce livre est évident : il transporte le lecteur au cœur de cette population où depuis des siècles se côtoyaient sans se confondre musulmans et juifs d'Algérie. Des liens de bon voisinage et même d'amitié pouvaient se tisser entre individus ou familles – ce sont des amis musulmans de son père que la narratrice interroge – on appartient d'abord à sa communauté. Le village de Reibell est un pur produit de la colonisation : c'est un centre administratif dont les petites maisons de deux étages bien alignées ont été construites vers 1900 par les Français sur les Hauts plateaux, à 200 kilomètres au sud de Blida, pour y abriter les fonctionnaires juifs et leurs commerçants et serviteurs arabes. La famille de la narratrice est passionnément attachée à cette terre qu'elle n'envisage pas de quitter, quelle que soit l'issue de la guerre. La France est lointaine, plus qu'Israël qui est au bout du désert...

Émouvant sans jamais être plaintif, le récit nous plonge dans l'intimité de cette famille aisée – elle possède le restaurant et le cinéma de la petite ville et d'autres biens fonciers – très unie et heureuse, que le malheur plonge brusquement dans la pauvreté, l'angoisse et le mutisme entretenu par l'incertitude, puis par le déni. La narratrice, qui est au moment du drame une petite fille âgée de cinq ans, devra courir aux côtés de sa mère qui, en proie à

une idée fixe, la traîne dans toutes ses démarches, n'entend plus parler de son père dont elle continue à attendre le retour et cultive en secret le moindre des souvenirs très fragmentaires qu'elle en a gardé. « *Les petites filles sont toujours seules dans la guerre* » écrit-elle : ce n'est pas toujours matériellement vrai, comme les images d'une sinistre actualité le montrent ; la petite Marie-Claude est entourée par ses deux frères et surtout sa sœur aînée, qui lui apprendra à écrire, et ses oncles et tantes qui lui trouvent une grande ressemblance avec son père, seule allusion au disparu qu'ils se permettent ; mais c'est bien ce qu'elle a ressenti.

J'ai parlé d'éblouissement. La première cause en est le style nerveux, sans une once de graisse. Phrases courtes, qui font souvent l'économie du verbe, ou isolent une subordonnée de la principale : « *Il a tant de choses à dire. Qu'il n'a jamais pu dire* », ou qui résultent d'un découpage typographique : « *Certains refusent de témoigner. D'autres sont déjà morts. Suicidés. Empoisonnés.* », ce qui crée un rythme haletant. Souvent, elles prennent la forme d'un aphorisme : « *Les morts ne vieillissent pas* », « *L'écriture peut mentir en toute liberté.* ». Les mots sont précis et ne retiennent que l'essentiel. Pour qui a connu l'Algérie en ce temps-là et aimé cette terre sauvage, brûlée par le soleil, les montagnes aux lignes harmonieuses qui ferment au sud la plaine plantureuse de la Mitidja, mais sans doute aussi pour tout lecteur sensible à la beauté, l'autre cause d'éblouissement est l'évocation de ces paysages, du village et de ses habitants que l'économie de moyens rend encore plus saisissante.

Marie-Claude Akiba Égry a fait en France une carrière que son histoire explique. Docteure en psychopathologie et psychanalyse, elle a travaillé à la protection de l'enfance et comme formatrice au



*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

CERPE. Dès que j'aurai connaissance de la sortie du film *Béatrice Thiriet, l'Odysée musicale*, je la signalerai en notule.

Lundi 7 mars 2022

### Musée Carnavalet

« *Il vaut mieux rêver sa vie que la vivre, encore que la vivre, ce soit encore la rêver.* »

Marcel Proust (*Les plaisirs et les jours*, 1896, Folio)

L'exposition *Marcel Proust, un roman parisien*, est installée dans un double écrin précieux : le quartier du Marais, paré de ses belles demeures aristocratiques, et le musée Carnavalet qui réunit l'hôtel de ce nom, racheté par Mme de Sévigné qui fit appel à Mansart pour l'agrandir et l'hôtel contigu des Le Pelletier de Saint-Fargeau. Rendre hommage à un écrivain si exceptionnel et dont l'abord a longtemps paru si difficile était justifié, restait à le réussir.

Du temps de Proust, ce quartier était si dégradé que notre Parisien n'en parle jamais, du moins dans *La Recherche* : s'y est-il jamais risqué ? Et pourtant, ce site convient parfaitement à un auteur élevé dans le culte de la plus grande des épistolières de notre histoire, qui en compte une bonne cinquantaine parmi les écrivaines célèbres. Ce n'était pas une raison suffisante pour convaincre le Témoin gaulois de saisir l'occasion qui se présentait à lui de visiter cette exposition. Celles que l'on consacre aux écrivains lui paraissent décevantes dans la mesure où il sait qu'il n'en rapportera pas d'informations nouvelles, ou si peu... Les objets qui les ont entourés, et dont certains pouvaient leur être chers, sont morts avec eux, et en disent bien moins sur ce qu'il furent que leurs textes, et il est difficile de consulter les manuscrits pieusement offerts à la vénération des foules. Tout cela n'intéresse que notre instinct fétichiste, particulièrement atrophié en ce qui le concerne. C'est donc le plaisir de sortir en

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

bonne compagnie, après des mois d'abstention covidienne, qui l'a décidé à prendre le risque d'être déçu, ce qui ne fut absolument pas le cas, disons le tout de suite.

D'abord, on a le plaisir de retrouver le somptueux décor du musée d'histoire de Paris entièrement restauré après une longue fermeture, et plus flambant neuf qu'il ne fut jamais. Toutefois, à en juger par le hall d'accueil où sont exposées d'admirables enseignes qui ont retrouvé toutes leurs couleurs, il ne semble pas qu'on ait songé à profiter de cette occasion pour renouveler la scénographie. C'est donc un accrochage très classique qui est offert aux visiteurs, mais le parcours imaginé – « Le Paris de Proust », « La chambre de Proust », « Paris dans *À la recherche du temps perdu* » – ne manque pas d'intérêt, si l'on veut bien glisser sur la deuxième étape, annoncée comme le clou du spectacle <sup>1</sup> : de la fameuse chambre où Proust a fini ses jours, on ne verra que deux meubles disposés côte à côte, le lit et la chaise longue, et quelques accessoires qui ne restituent rien du tout ! En revanche les quelques 280 pièces exposées évoquent efficacement les quartiers huppés bien délimités dans lesquels s'est déroulée la plus grande partie de sa vie et où s'inscrit une grande partie de l'univers que l'écrivain en a tiré. Passons sur les objets et les manuscrits, sur lesquels il n'y a rien à ajouter ici.

Si les tableaux (*La sortie du lycée Condorcet*, vers 1903, de Jean

---

1 « Au cœur de l'exposition, l'évocation de la chambre de Marcel Proust offre – grâce à un dispositif inédit – une plongée immersive dans l'univers de l'écrivain. Les éléments de mobiliers et les objets qui la composent, liés à la vie intime de Marcel Proust et de sa famille, permettent de représenter l'espace de création et de rendre compte de la genèse de l'œuvre. »

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

Béraud, où Marcel Proust a pu reconnaître certains de ses maîtres barbus, *Une soirée au Pré Catelan*, 1909, de Henri Gervex, cher au Témoin gaulois parce qu'y figure un petit chasseur qui pourrait avoir été son père, les portraits de l'auteur, de sa famille comme ce *Portrait du docteur Adrien Proust* (1834-1903), père de Marcel Proust, représenté en 1891 et en majesté par Laure Brouardel, les portraits de celles et ceux qui lui ont inspiré ses personnages et tant d'autres images qui évoquent les équipages, les cavaliers, les enfants et les promeneurs élégants des Champs-Élysées, les réceptions éblouissantes de cette aristocratie qui a fasciné l'auteur de *La recherche du temps perdu*, etc.) ne réservent guère de surprises, leur réunion permet une belle reconstitution de l'époque telle qu'elle fut et se rêva et telle qu'elle fut « retrouvée » à l'issue de la « recherche ». Une bonne surprise est la réunion d'interviews filmées de témoins, retranscrites en vidéos : riches anecdotes de Cocteau, souvenirs humoristiques de Paul Morand, témoignage embarrassé de Jacques de Lacretelle, un condisciple de Marcel Proust à Condorcet devenu écrivain à la mode et académicien, qui ne parvient pas à nommer son orientation sexuelle, et bien sûr l'indispensable Céleste, qui parle des manies de son maître et de ses derniers instants.

Toute société se plaît à se présenter dans ses plus riches atours et sous son plus beau jour. Ce n'est pas seulement le fait de la classe dominante. Celle-ci n'existerait pas si la majorité de ceux qui subissent son pouvoir et lui remettent la plus grosse part de ce qu'ils produisent n'y trouvaient leur compte : son existence réelle et palpable ouvre à tous la possibilité de rêver à une autre vie, plus heureuse, plus libre et plus belle, bien mieux que les promesses si lointaines et imprécises d'un Paradis. À propos de

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

Marcel Proust, on pourrait imaginer une autre exposition en deux volets : la « Belle Époque » des riches et des puissants, d'une part, et la condition « *des gens qui ne sont rien* » mais qui créent richesse et puissance : paysans, ouvriers, employés, membres de la classe moyenne (petits artisans, commerçants, fonctionnaires et indépendants), et ce peuple de domestiques voués aux journées de travail interminables et à la soumission sans limite, afin d'assurer le bien-être et de satisfaire au moindre caprice de « *ceux qui réussissent* »... et de ceux dont les parents ou les ancêtres ont réussi ! Ce qui a choqué, quand l'actuel président a osé formuler cette opposition, n'est pas tant le mépris dont il témoignait <sup>2</sup> que la manière brutale dont il nous arrachait à nos rêves en révélant ce secret de Polichinelle qui les permet.

Lundi 14 mars 2022

---

2 Ce mépris est en quelque sorte un droit régalien. Quand de Gaulle disait : « *Les Français sont des veaux* », personne ne s'en formalisait. On savait que « le grand homme » n'aimait que la France.

### Guerre et Paix

*« tu m'as souvent fait part de ta détestation du service militaire [...] mais le combat que mènent les Ukrainiens n'est il pas la démonstration [qu'il ne s'agit] pas seulement de disposer d'armes mais encore de disposer de nombreux hommes (et de femmes) prêts à en découdre s'il le faut, et donc qu'il faut former au combat à l'avance ? »*

(Jacques Lefort)

La réaction de mon vieil ami J. L. qui est d'ordinaire un lecteur plus attentif, à la notule du 2 mars dernier <sup>1</sup> ne m'a pas surpris, tant il est vrai que le texte numérique incite au survol et à la réaction épidermique, bien plus qu'à la réflexion. Qu'on veuille bien pardonner au Témoin gaulois le plaidoyer *pro domo* qui va suivre, par lequel il s'efforcera de montrer qu'on peut avoir conservé le pire souvenir de son service militaire, même si soixante ans plus tard la rancœur s'atténue, et penser qu'on a le droit et, en ce qui concerne ses proches, le devoir de se défendre contre une armée étrangère, donc de s'y préparer sans qu'il soit nécessaire de revenir aux errements de jadis.

La période à laquelle je me réfère couvre 28 mois, du 5 novembre 1959 au 3 mars 1962. C'étaient les dernières années de la guerre d'Algérie, simple opération de police selon nos dirigeants, comme celle que l'infâme Poutine conduit actuellement en Ukraine, mais enfin – démocratie oblige – il était permis de la désigner par son nom, même si la censure caviardait copieusement la presse. Dès

---

<sup>1</sup> [Survivre](#), 2 mars 2022, page 51

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

1954, je participai à toutes les actions syndicales (manifestations, débats, intervention auprès des députés) engagées contre la poursuite de la répression et pour des négociations en vue de l'indépendance. Je savais depuis le début que je serais appelé à combattre du mauvais côté, pour une cause perdue d'avance et injuste. Pourtant, je n'ai pas plus songé à refuser de servir que la quasi-totalité des appelés, parce qu'il fallait protéger nos compatriotes pieds noirs, quelle que fût la responsabilité de la majorité d'entre eux, jusqu'à ce que les politiques soient contraints à reconnaître l'indépendance. Sur la nécessité d'opposer parfois la violence à la violence, je n'ai jamais varié : le souvenir très vif de l'occupation nazie et l'éducation familiale, religieuse et scolaire ont concouru à cette conviction. Reste à savoir de quelle manière organiser cette résistance.

Au temps dont je parle, la France maintenait sous les drapeaux plus d'un million cent mille hommes : cette armée de masse occupait des garnisons en Allemagne – l'occupation était terminée, mais la guerre froide avait gelé les positions – , en France où elles contribuaient traditionnellement à la prospérité des nombreuses villes où elles étaient encasernées et en Algérie où l'ordre colonial était maintenu par quatre cent mille appelés. Cette mobilisation permanente avait l'avantage de réduire le nombre de chômeurs : on n'en comptait que 192 000 en France en 1954 et 81 000 en 1958. Elle faisait vivre de nombreuses entreprises : l'armement n'était pas brillant, beaucoup de camions américains de la deuxième guerre mondiale achevaient là une longue et éprouvante carrière, mais les troupes étaient dans l'ensemble assez correctement logées, les uniformes n'étaient pas élégants mais solides, la nourriture, dont la qualité variait d'une

caserne ou d'un camp à l'autre en fonction des gestionnaires, abondante. Les lourdes dépenses entraînées (16,8 milliards de francs en 1961, soit 27% du budget de l'État) venaient gonfler notre PIB, pour la plus grande gloire de la France éternelle. Mais quel était le vécu des appelés ?

Les soldats du rang dont j'ai suivi volontairement le parcours, refusant toute responsabilité dans une guerre à laquelle je m'opposais, parcouraient d'abord un cycle d'humiliations et de brimades destinées à leur assouplir le caractère. Cela commençait pour tous, à dix-huit ans, par la visite médicale du « Conseil de révision », fort bien décrite par ce même J.L. qui est à l'origine de cette page <sup>2</sup>. À vingt ans, à moins d'avoir devancé l'appel ou de bénéficier d'un sursis pour terminer ses études <sup>3</sup>, ce qui fut mon cas, on était « appelé » et « on faisait ses classes », c'est-à-dire qu'on recevait une formation de base qui durait deux mois. Au cours de cette période, qui avait pour but, en principe, de préparer le jeune citoyen au combat (mise en forme physique, maniement et utilisation des armes, etc.), il était en réalité livré sans recours à de petits chefs dont le principal souci était de d'abuser de leur pouvoir <sup>4</sup>. Après quoi, sauf si la formation se prolongeait de deux mois pour certaines spécialités, commençait une interminable période d'ennui, employée seulement à faire son lit « au carré », à la préparation de « revues de détail », à des corvées stupides et à des tâches inutiles comme celles dont je me suis si mal acquitté dans les garnisons de Kehl et de Metz, en

---

2 Voir Jacques Lefort, *L'armée : mon service militaire*, pages 4 et 5.

3 Les bacheliers, 5,3 % d'une classe d'âge en 1951 et 11,2 % en 1961, étaient immédiatement envoyés aux E.O.R. (élèves officiers de réserve).

4 Voir *Petite Chronique du temps perdu*, *Petits chefs*, pages 22 à 24.



## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

attendant l'affectation qui eut lieu dans mon cas, à mi-parcours, fin décembre 1960, en Algérie où je fêtai Noël.

Il me semble que ce simple rappel de ce que fut notre service militaire suffit à expliquer que j'en aie gardé le pire souvenir et que j'aie applaudi à la décision de Jacques Chirac d'en finir avec cette institution obsolète pour revenir à l'armée de métier en 1997. Le piteux exemple des échecs militaires des U.S.A. depuis la guerre de Corée et, après qu'avant eux l'U.R.S.S. ait été chassée d'Afghanistan, en 1989, la honteuse situation où, par sa seule faute, se trouve actuellement Poutine dont l'énorme armée de conscrits piétine dans la boue et le sang de l'Ukraine, montrent assez que la levée en masse instituée en 1798 a perdu toute efficacité. En effet, face aux chars et aux hélicoptères, des équipes très mobiles, disposant d'armes légères et d'armes de petit calibre, de cocktails Molotov, de lance-roquettes et de lance-missiles portables se révèlent très efficaces et ont permis aux paysans afghans de bouter hors de leurs vallées les deux plus puissantes armées du monde. Aujourd'hui, en dehors de l'Apocalypse nucléaire, il n'est pas d'autre moyen de soumettre un peuple résolu à se défendre, pour un conquérant, que d'anéantir des villes entières par le recours à des armes de destruction massive (chimiques ou bactériologiques, gaz) ou de les écraser sous une pluie de bombes, panoplie employée par le sinistre tandem Bachar el-Assad-Vladimir Poutine en Syrie.

C'est pourquoi il faut conserver une petite armée de métier, non pour la « projeter » sans grands moyens dans des opérations extérieures qui ne sont que des combats d'arrière-garde perdus d'avance, mais pour lui permettre, si nécessaire, de tenir prêts en

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

cas d'agression les armements les plus sophistiqués et d'assurer, en de courtes périodes qui n'excèdent pas en tout les quelques semaines nécessaires, la formation au maniement des armes individuelles de tous ceux et celles qui acceptent d'assurer la défense de nos démocraties au cas où, par malheur, elles seraient victimes d'une agression extérieure. C'est en tous cas, me semble-t-il, la solution vers laquelle devrait s'orienter l'Europe.

Lundi 28 mars 2022

**Adieu, *Amnesty International***

« *Les nations en Europe [...] ne sont pas tombées du ciel, elles se sont faites par le crime et le sang..* »

(Hubert Védrine, *Répliques*, *France Culture*, 09/04/2022)

Depuis bien des années, nous soutenons *Amnesty International*, dans sa lutte pour le respect des droits humains, tâche ambitieuse, car tout laisse à penser qu'ils sont en recul dans le monde : du moins cette O.N.G. a-t-elle réussi à tirer des geôles bien des prisonniers politiques, ce qui justifiait à nos yeux son existence, y compris lorsque elle s'en prenait aux deux pays qui nous sont les plus proches, la France et Israël, parce que les reproches qui leur sont adressés nous paraissent mérités. Mais l'accusation portée contre le second de pratiquer l'apartheid nous a vivement choqués. Encore fallait-il comprendre les arguments de cette association avant de la quitter. C'est cette démarche que le Témoin gaulois voudrait exposer ici.

On sait que le mot afrikaans *apartheid* signifie « séparation » (on y reconnaît l'expression française « à part ») et qu'il désigne la politique de ségrégation raciale mise en place progressivement en Afrique du Sud entre 1948 et le 30 juin 1991, date de son abolition. Les principales dispositions législatives, destinées à maintenir la « suprématie blanche », alors que le rapport entre le nombre d'habitants d'origine européenne et le nombre des autres ne cessait de décroître, sont les suivantes <sup>1</sup> :

– les *Land Acts* (1913 et 1936) réservaient déjà aux Blancs 87% des terres. Les 13% restants destinés aux Noirs étaient divisés

---

1 Voir [Wikipédia](#), [Franceinfo](#) du 30 juin 2021, etc. Plusieurs de ces lois ont été abrogées bien avant l'abolition de l'apartheid.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

- en *bantoustans* (créés au XVIII<sup>e</sup> siècle et rebaptisés *Homelands* en 1971)
- le *Prohibition of Mixed Marriages Act* (1949) interdit les mariages entre personnes de races différentes ;
  - le *Population Registration Act* (1950) classe la population en trois groupes « raciaux » – Blancs, Noirs et Métis – appelés à un « développement séparé » ;
  - le *Group Areas Act* (1950) oblige les membres de chaque groupe à vivre dans des lieux séparés et institue un passeport pour se rendre de l'un à l'autre ;
  - les *Immorality Amendment Acts* (1950, 1957) interdisent les relations sexuelles entre Blancs et non Blancs ;
  - le *Separate Representation of Voters Act* (1951) entre en vigueur en 1956. Cette loi révoque la franchise électorale des électeurs « *Coloured* » (Métis, Malais) de la province du Cap qui leur permettait de voter, mais non d'être élus. Loi abrogée en 1968, avec l'institution du *Coloured Persons Representative Council* aux attributions limitées, composé de quarante élus et de vingt membres nommés. Remplacé en 1983 par un parlement composé de trois chambres séparées ;
  - le *Bantu Authorities Act* (1951) soumet les bantoustans à des autorités tribales autonomes, régionales et territoriales. Loi abrogée en 2010 par le *Black Authorities Act Repeal Act* ;
  - le *Natives (Abolition of Passes and Co-ordination of Documents) Act* (1952) oblige les Noirs, à partir de l'âge de 16 ans, à porter un passeport indiquant les lieux qu'ils sont autorisés à fréquenter ;
  - le *Reservation of Separate Amenities Act* (1953) confirme et étend l'utilisation séparée des services et aménagements publics : transports, taxis, ambulances, corbillards, bancs,

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

- toilettes, parcs, plages, églises, mairies, cinémas, théâtres, cafés, restaurants, hôtels, écoles et universités. Loi abrogée en 1990 ;
- le *Bantu Education Act* (1953) impose la ségrégation raciale dans tous les établissements d'enseignement y compris dans les universités ;
  - *Le Native Labour (Settlement of Disputes) Act* (1953) interdit le droit de grève aux Noirs ;

On voit que l'apartheid est un système radical de séparation de populations occupant un même territoire, fondé sur des critères racistes, visant à maintenir sous la domination absolue d'un groupe un autre, considéré comme irrémédiablement inférieur et incapable de connaître le même développement que ses maîtres. Qu'en est-il en Israël ?

Rappelons d'abord que cet État est né du projet sioniste de 1905 en réponse à la montée de l'antisémitisme (affaire Dreyfus en France, pogroms à l'Est de l'Europe) : achat de terres en Palestine et immigration en vue de la création d'un État juif et, comme tous les autres, d'une guerre. Le plan de partage élaboré en 1947 par le Comité spécial des Nations unies sur la Palestine <sup>2</sup> et adopté par l'ONU (résolution 181) étant rejeté par les pays arabes et l'Irgoun (branche armée de la droite sioniste présidée par Menahem Begin), les armées de la Ligue arabe pénètrent, le 15 mai 1948, au départ des troupes britanniques, à l'issue de leur mandat, dans le nouvel Israël en proie à la guerre civile qui oppose les 600 000 juifs aux 1 200 000 musulmans. Les premiers prennent le dessus et agrandissent leur territoire de 26%, 720 000 parmi les seconds se sont exilés, les uns pour fuir la guerre,

---

2 Voir : [Comité spécial des Nations unies sur la Palestine](#), [Histoire d'Israël](#) dans *Wikipédia*

encouragés par les pays Arabes, les autres expulsés. Depuis, les seigneurs de la guerre des deux camps s'entendent parfaitement... pour ne pas faire la paix ; deux d'entre eux l'ont tenté : Nasser et Begin, et ont été assassinés par les leurs. À défaut de constitution, Israël a des lois fondamentales qui ne disent rien, semble-t-il, du statut des Palestiniens, mais la [Déclaration d'Indépendance d'Israël](#) (14 mai 1948) proclame :

*« il veillera au développement du pays pour le bénéfice de tous ses habitants ;*

*il sera fondé sur la liberté, la justice et la paix selon l'idéal des prophètes d'Israël ;*

*il assurera la plus complète égalité sociale et politique à tous ses habitants sans distinction de religion, de race ou de sexe ;*

*il garantira la liberté de culte, de conscience, de langue, d'éducation et de culture »,*

promesses qu'aucun pays en guerre ne serait capable de tenir. Les graves atteintes aux droits humains qui frappent les Palestiniens, reconnus comme citoyens d'Israël mais dont la nationalité reste arabe, sont innombrables, et tous les gouvernements qui se sont succédé depuis l'occupation de la Cisjordanie n'ont cessé d'étendre sa colonisation en confisquant habitations et terres. Pourtant, *Amnesty International* se garde bien, en apparence, de comparer Israël à l'Afrique du Sud :

***« Est-ce qu'Amnesty International compare la situation d'apartheid israélien avec le régime de l'Afrique du Sud ?***

*Nous ne soutenons pas la thèse que le système d'apartheid imposé par l'État d'Israël est identique ou comparable à la situation de l'Afrique du Sud de 1948 à 1991. »*<sup>3</sup>

---

3 [Israël : l'apartheid contre le peuple palestinien expliqué en 5 réponses](#)  
Publié le 24.02.2022 (*Amnesty International*)

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

L'O.N.G. s'appuie sur la définition du crime d'apartheid telle qu'elle ressort de trois traités internationaux :

- la [Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale](#) (Nations unies, 1965) ;
- la [Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid](#) (1973) ;
- le [Statut de Rome de la Cour pénale internationale](#) (1998).

C'est donc à ces textes qu'il faut se reporter pour juger du bien-fondé de l'accusation portée.

Le premier texte se contente de condamner l'apartheid (c'est bien la moindre des choses), mentionné à deux reprises, mais néglige de le définir ! Il est vrai que l'apartheid est alors, si l'on ose dire, dans les plus beaux jours de son application en Afrique du Sud et que tout le monde sait de quoi il retourne. C'est encore le cas lors de la rédaction du second. Toutefois ses rédacteurs, qui ont voulu en étendre le champ, ont été amenés à en donner une définition : « *Aux fins de la présente Convention, l'expression « crime d'apartheid », qui englobe les politiques et pratiques semblables de ségrégation et de discrimination raciales, telles qu'elles sont pratiquées en Afrique australe, désigne les actes inhumains indiqués ci-après, commis en vue d'instituer ou d'entretenir la domination d'un groupe racial d'êtres humains sur n'importe quel autre groupe racial d'êtres humains et d'opprimer systématiquement celui-ci* ». Rédaction pour le moins surprenante qui semble admettre comme juridiquement valable la notion de « race » appliquée à l'espèce humaine. Ne se serait-on pas attendu plutôt à ce que soient condamnées « *les politiques et pratiques semblables de ségrégation et de discrimination racistes* », c'est-à-dire justifiées par l'idéologie, et à ce que soient désignés simplement les

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

« *groupes humains* » ? Il est vrai que la législation des États-Unis, signataires de ce texte, reconnaît la race comme un concept d'identification, le dernier recensement (2020) en reconnaissant cinq – blanche, amérindienne, noire, asiatique, hawaïenne – sans compter « l'ethnie » latino ou hispanique – au choix du client ! Il est vrai aussi que les États-Unis, comme l'URSS, la Chine, l'Inde et bien d'autres, peu soucieux de voir certains de leurs citoyens comparaître devant le tribunal de La Haye, n'ont jamais ratifié cette convention. Le troisième texte, qui institue la Cour pénale internationale élimine la référence à l'Afrique du Sud, qui s'est libérée, et reprend à peu près les termes du précédent : : « *h) Par « crime d'apartheid », on entend des actes inhumains analogues à ceux que vise le paragraphe 1 <sup>4</sup>, commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime* ». Or le régime d'Israël, le seul de la région comparable aux « démocraties » occidentales, qui garantissent en principe à tous leurs citoyens les droits humains fondamentaux, n'a jamais adhéré, et pour cause, aux théories racistes, et les crimes que ses gouvernements peuvent commettre résultent de revendications territoriales et de l'état de guerre dans lequel vit le pays depuis sa naissance. Il n'est pas le seul, hélas ! L'impéritie ou les calculs des rédacteurs onusiens ont fait de l'apartheid, comme du sigle SS ou des mots fasciste et nazi, dans le langage courant, de simples injures qui font mal et qu'on lance à tort et à travers. En

---

4 Il retient : « a) Le crime de génocide ;  
b) Les crimes contre l'humanité ;  
c) Les crimes de guerre ;  
d) Le crime d'agression. »



## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

l'occurrence, c'est bien ce qu'a fait *Amnesty International*, sans tenir compte des causes qui conduisent l'État d'Israël à maltraiter une partie de sa population et à poursuivre l'entreprise de colonisation de la Cisjordanie, avec tout ce que cela comporte.

*Amnesty International* se défend de tout antisémitisme, au prétexte qu'elle dénonce régulièrement les crimes des Palestiniens, et proclame : « *Nous critiquons les politiques du gouvernement israélien qui sont contraires aux droits humains, pas la population israélienne ni le peuple juif.* ». C'est avouer dans un beau raccourci qu'elle estime qu'il est permis de coller l'étiquette d'apartheid sur tout « *gouvernement [dont les pratiques] sont contraires aux droits humains* », même si ses motifs (condamnables, bien sûr) n'ont rien à voir avec le racisme ! Nous pas, et d'ailleurs, qui ira consulter ces « [5 réponses](#) » ? Ni les journaux, ni leurs lecteurs pressés. C'est pourquoi nous ne saurions soutenir plus longtemps une O.N.G. si naïve, si peu prudente ou si hypocrite.

Lundi 11 avril 2022

### À mes ami(e)s

« *Dans un monde en réseau, chacun cherche à établir les liens qui l'intéressent et avec des personnes de son choix. Les relations [...] sont électives.* »

Luc Boltanski et Ève Chiapello (*Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999)

Les médias sociaux sont bien trop récents – Sixdegrees.com, le premier, est né en 1997, LinkedIn, en 2002, Facebook en 2004, Twitter en 2007, etc. – pour que notre citation y fasse allusion : les auteurs parlent en sociologues et désignent par cette expression ces systèmes de relations interpersonnelles qui assurent à leurs membres richesse et pouvoir. Bien sûr, la plupart des usagers des premiers ont cru en s'y aventurant qu'elle s'y appliquait aussi. En fait, le pouvoir que s'arrogent leurs propriétaires, via des algorithmes qui contrôlent étroitement vos relations et vous imposent des contenus par publicité interposée rendent illusoire cette liberté rêvée : « *Nous l'allons montrer tout à l'heure* » et vous prévenir des remèdes que j'ai choisis.

Mon intention initiale, en m'inscrivant à Facebook, était d'étendre la très modeste audience du Témoin gaulois <sup>1</sup> en invitant quelques personnes amies, auxquelles se sont joints certains de leurs amis, en ouvrant la page à tous les visiteurs et en acceptant pour amis ou amies au sens où l'entendent les réseaux un large éventail des noms que celui-ci propose, en prenant le critère de la diversité. Mal m'en a pris, il me fallut bientôt écarter la cohorte

---

1 de 4.000 à 6.000 visites par mois, sans compter celles, non comptabilisées, des sites qui piratent le mien en neutralisant tout lien qui y conduirait.

entreprenante des professionnelles de la prostitution, puis nombre de propagandistes patentés d'idéologies auxquelles je ne souhaitais pas offrir une tribune de plus. Aux croyants de diverses obédiences qui m'adressaient des messages édifiants et des images pieuses, je me contentais de signaler : « *erreur d'aiguillage* », ce qui n'a fâché personne, parce que, si je méprise les croyances et opinions que j'ai eu l'occasion et le temps d'examiner et de rejeter, je respecte profondément les personnes, sachant qu'elles ne sont pas moins capables que moi de reconnaître une vérité et que je suis moi-même sujet à l'erreur. Cela s'appelle la tolérance. Mais il y a une grande distance entre tolérer d'autres croyances et leur offrir un support publicitaire. C'est à quoi, pourtant, Facebook m'a obligé en balançant sur ma page un appel à répondre à une collecte de fonds lancée par la mosquée de Cachan. J'ai eu la surprise de constater que dans ce cas, la possibilité de masquer une publicité m'était tout simplement refusée. Je protestai par ce commentaire : « *Je ne fais la quête pour aucune religion !* », ce qui me valut, outre quelques approbations amicales et un torrent de commentaires, un nouvel affichage de la même pub ! On sait que les intérêts de la religion et du pouvoir sont étroitement liés, la première justifiant l'autre, qui en retour l'entretient et la protège : entre « l'alliance du sabre et du goupillon » de jadis et celle des religions et du capital, rien de nouveau sous le soleil ! Pourtant, Facebook m'a permis d'augmenter de quelques centaines de lecteurs mon audience, et surtout de renouer des liens distendus et de connaître de vrais amis, dont j'aime recevoir des nouvelles et lire les messages, souvent créatifs. C'est si vrai qu'ayant quitté deux fois ce réseau, j'y suis revenu. Il fallait donc trouver des remèdes efficaces mais moins pénalisants que la fuite.

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

La première mesure, d'ores et déjà appliquée, a été d'utiliser les moyens que me donne Facebook, en modifiant les paramètres : si la consultation de cette page demeure « publique », c'est-à-dire accessible à tout usager de Facebook, j'ai limité la possibilité de commenter à mes « amis » au sens où l'entend Facebook, c'est-à-dire à celles et ceux à qui j'ai demandé ou avec qui j'ai accepté de correspondre, à l'exclusion de leurs amis s'ils ne sont pas les miens. Cette possibilité offerte par le réseau n'a d'ailleurs que des conséquences très limitées : appliquée depuis plus de quarante-huit heures, elle n'empêche pas, bien sûr, de passer après la pub *mosquée de Cachan* et la pub *séminaristes* une nouvelle page destinée à promouvoir je ne sais quelle secte ; toutefois il se peut que, Google et Facebook ne pouvant repérer mes goûts et opinions sur un téléphone portable (je n'en possède pas), ils les recherchent dans mes commentaires et messages, et qu'en écrivant le mot « religion » j'aie déclenché cette tempête ; ce qui est le plus révoltant, c'est que ces quêtes sont suivies d'un déluge de centaines d'appréciations plus ou moins développées de croyants ou prétendus tels : quel gâchis écologique ! Enfin, et c'est pourquoi il m'a paru nécessaire de vous en prévenir, je vais progressivement réduire le nombre des noms inscrits sur la liste de mes « amis Facebook », soit parce qu'ils ne se sont jamais manifestés, soit parce que nos centres d'intérêt sont trop éloignés pour que nous ayons de véritables échanges. Je sais bien que je vais dans le sens d'un des aspects les plus critiqués du fonctionnement des réseaux sociaux, auxquels on reproche d'enfermer les gens dans de petits groupes suivant leurs affinités, mais cela ne fait que refléter le fonctionnement de la vie sociale réelle chez les humains : dans la rue et les lieux publics, sauf circonstances exceptionnelles, on n'a rien à dire à la plupart des

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

gens que l'on croise ou côtoie, et s'ignorer est la forme la plus élémentaire et la mieux observée de la politesse. Pour en revenir à l'opération que je compte entreprendre bientôt, il s'agit en somme de réduire la voilure de manière à ce que ma page devienne un support trop petit pour mériter que des publicitaires y déposent leurs œufs. Espoir peut-être naïf et fallacieux : l'avenir le dira !

En entreprenant de retirer de la liste de mes amis, parmi ceux des personnes que je n'ai jamais vues, les noms de celles et ceux que je ne me souviens pas d'avoir lus et de celles et ceux dont je ne souhaite pas répandre les goûts et les opinions, j'espère n'offenser personne. Il leur reste la possibilité de me faire connaître leurs réactions éventuelles à mes messages et me permettre de corriger mon choix en passant par la rubrique « *Contact* » du site *Le Témoin gaulois* qui leur en donne les moyens. Enfin, ma page de Facebook restera ouverte à tout le monde.

Samedi 14 mai 2022

# INDEX

[Noms cités](#)

[Thèmes](#)

[œuvres et publications citées](#)



## INDEX DES NOMS CITÉS

Albaret Céleste 28  
Bara 11  
Barbie Klaus 15  
Bazin Hervé 15  
Begin Menahem 37  
Béraud Jean 28  
Chalandon Sorj 14  
Charles (pilote) 8  
Chirac Jacques 33  
Cocteau Jena 28  
Davis Katherine Kennicott 12  
Distel Sacha 13  
Dreyfus Alfred 35  
Dumas Alexandre 16  
Egry Marie-Claude Akiba 22  
el-Assad Bachar 33  
Freud Sigmund 17  
Fulvio Luca (di) 15  
Gervex Henri 28  
Hitler Adolf 12  
Hugo Victor 16  
Lacretelle Jacques (de) 28  
Laprise Raynald 7  
Mansart François 26  
Massenet Jules 12  
Massertie Étienne 6  
Modde Lucie 18  
Morand Paul 28

*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

Mouskouri Nana	11
Mousse, sj (de la)	8
Nasser Gamal Abdel	37
Olivié Frantz	6
Poutine Vladimir	30
Proust Marcel	26
Sévigné (Mme de)	26
Sue Eugène	16
Thiriet Béatrice	20
Thiriet Michel	20
Victor-Emmanuel II	16
Zhang Yueran	17
Viala Joseph Agricol	11





## INDEX THÉMATIQUE

Apartheid 35  
Chanson 11  
Cinéma 20  
Guerre 30  
Histoire 6  
Littérature 11,20,26  
Réseaux sociaux 42



## INDEX DES ŒUVRES ET PUBLICATIONS CITÉES

### Œuvres

*Le Jongleur de Notre-Dame* 202

*L'Enfer de la flibuste. Pirates français dans la mer du Sud*, édité par Frantz  
Olivié et Raynald Laprise, collection Famagouste, Anacharsis, 478 p., 20

*À la recherche du temps perdu* (Marcel Proust) 27

*Enfant de salaud*, de Sorj Chalandon, Éditions Grasset, 2021 14

*Le Quatrième Mur* (2013) 15

*Profession du père* (2013) 15

*Retour à Killysberg* (2011) 14

*Une Promesse* (2006) 14

*L'Enfant qui se taisait* (Marie-Claude Akiba Egry, Gallimard, NRF, 2021) 22

*Le Clou (Jian)*, de Zhang Yueran, traduit du chinois par Dominique Magny-  
Roux (2019), Zulma 17

*L'Hôtel du cygne (A Room of Day and Night)*, de Zhang Yueran, traduit du  
chinois par Lucie Modde (2021), Zulma 17

*Mamma Roma (La ballata della città eterna)*, de Luca Di Fulvio, traduit de  
l'italien par Elsa Damien, Slatkine & Cie, 1921 15



*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

**Presse**

**Radio - Télévision**



*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

### Films et vidéos

*Béatrice Thiriet, l'Odyssée musicale* (Réalisateur Jérôme Diamant-Berger, 2021) 20

### Musique



*Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours XII

## Arts plastiques

### Peinture

La sortie du lycée Condorcet, vers 1903, de Jean Béraud 27

Portrait du docteur Adrien Proust (1834-1903), Laure Brouardel,  
28

Une soirée au Pré Catelan, 1909, de Henri Gervex 28

### Sculpture



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 2022

<a href="#"><u>AVERTISSEMENT</u></a>	3
<a href="#"><u>Pirates</u></a> (18 janvier 2022)	6
<a href="#"><u>Chansonnette larmoyante</u></a> (25 janvier 2022)	11
<a href="#"><u>Notes de lecture</u></a> (Mardi 22 février 2022)	14
<a href="#"><u>Sur deux notes</u></a> (Lundi 7 mars 2022)	20
<a href="#"><u>Musée Carnavalet</u></a> (Lundi 14 mars 2022)	26
<a href="#"><u>Guerre et Paix</u></a> (Lundi 28 mars 2022)	30
<a href="#"><u>Adieu, Amnesty International</u></a> (Lundi 11 avril 2022)	35
<a href="#"><u>À mes ami(e)s</u></a> (Samedi 14 mai 2022)	42



FIN